



USMA Escalade/Canyoning  
92 rue du Docteur Bauer  
93400 Saint-Ouen  
Tél. : 01.43.84.21.28 ou 06.03.16.20.01 (David)  
e-mail : usma.escalade@free.fr

## REGLEMENT

### De la compétition d'escalade de Saint-Ouen du 13 mars 2011

1. **La compétition s'adresse aux licenciés garçons et filles d'au moins 15 ans.** Ils doivent être capables de **grimper en tête** et **d'assurer en tête** en toute sécurité. Seul le nœud de huit est autorisé.
2. Ils devront être munis de leur matériel : baudrier, descendeur, mousqueton ...
3. **Chaque grimpeur escalade 5 voies de son choix dans son niveau.** Un coefficient est attribué à chaque voie. Chaque dégainé « mousquetonnée » vaut : 1 point x coefficient de la voie. Chaque voie « sortie » compte comme deux dégainés en plus. Toutes les dégainés sont en place.
4. **La voie est commencée quand les deux pieds ont quitté le sol. Un 2ème essai est accordé au grimpeur chutant avant d'avoir mousquetonné la 1ère dégainé .** Le comptage des points s'arrête lors d'une chute, d'un repos sur la corde ou une dégainé, de l'usage d'une prise n'appartenant pas à la voie. **Il est obligatoire de mousquetonner toutes les dégainés sous peine d'annulation de la voie.**
5. Les grimpeurs sont regroupés par 3 de même niveau. **En cas de non respect du groupe, voir point 8.** Chacun grimpe les voies de son choix. Chacun à son tour est grimpeur, assureur et « arbitre ».

Les niveaux se partagent comme suit :

Assez difficile (AD)	cotation 4 à 5a+
Difficile (D)	cotation 5a à 5c+
Très difficile (TD)	cotation 5c à 6b
Extrêmement difficile (ED)	cotation 6a+ à 6c+

6. A l'issue de l'escalade des 5 voies, un classement par catégorie est effectué. **Les 5 premiers disputent la voie de finale.** Il est alors tenu compte de la plus haute prise touchée, tenue ou exploitée. Une égalité sera départagée par chronométrage.  
**Le 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de chaque catégorie seront récompensés.**
7. Les grimpeurs du club USMA Escalade seront hors classement.
8. **Le jury est souverain et délibère immédiatement en cas de litige.**

Adresse :

Gymnase Joliot Curie  
8 rue Pierre Curie  
93400 Saint-Ouen

**Le Gymnase est accessible à partir de la ligne 13, métro Garibaldi ou Mairie de St-Ouen, de la ligne 4, Porte de Clignancourt ou par le bus 85, station Paul Bert.**